

Lettre Ouverte à la Banque Nationale Suisse

Le vendredi 26 avril 2024, la Banque Nationale Suisse a tenu son assemblée générale annuelle en présence des actionnaires ou délégués d'organisations actionnaires venus y participer. Tous, sauf deux. L'avocate argentine Mariana Katz et le Werken (messenger) de la nation Mapuche Orlando Carriqueo ont été nommément interdits d'entrer.

Après avoir dialogué deux jours auparavant avec un membre du comité, ils venaient attirer l'attention de l'Assemblée sur les conséquences des investissements de la Banque publique dans des entreprises exploitant par fracturation les gaz et pétroles de schistes - un procédé particulièrement polluant rejeté par les quatorze cantons ayant eu à se prononcer sur le sujet - et de son refus de réguler les crédits accordés par les banques privées suisses pour de tels projets.

La BNS affirme se baser sur une règle d'accès obligeant les représentants d'organisations à faire partie de leur comité. Cependant, aucun autre délégué d'organisation actionnaire n'a été ciblé de la sorte, ni cette année, ni durant les trois dernières. Dans une démocratie comme la notre, la pratique nous semble aussi discriminatoire qu'intolérable. La Banque est d'ores et déjà critiquée par l'Observatoire de la BNS pour les défauts de sa gouvernance. A présent sa démocratie interne est en cause.

Pourquoi refuser une participation et 3 minutes de temps de parole à une avocate membre d'une organisation fondée par un Prix Nobel de la Paix, ainsi qu'à l'un des porte-paroles d'une nation autochtone dont le territoire est ravagé par des entreprises dont la BNS est actionnaire ?

La BNS doit respecter ses règles internes qui l'empêchent d'investir dans des firmes commettant de manière systématique de graves dommages à l'environnement, et le viol massif des droits humains fondamentaux. Elle affirme par ailleurs respecter les valeurs Suisses. Les pratiques discriminatoires, le déni de démocratie interne et le soutien aux entreprises impliquées dans l'exploitation à grande échelle des gaz et pétrole de schiste n'en font pas partie. Nous demandons que la BNS exclue les participations dans des entreprises qui créent des dommages à la nature et aux communautés autochtones et paysanne de la région, et plus généralement dans les entreprises pétrolières ou gazières pratiquant la fracturation hydraulique.

Carlo Sommaruga, Conseiller aux Etats, GE, PS	Michael Töngi, Conseiller national, LU, Verts
Delphine Klopfenstein Broggini, Conseillère nationale, GE, Verts	Céline Vara, Conseillère aux Etats, NE, Verts
Christian Dandrès, Conseil national, GE, PS	Nicolas Walder, Conseiller national, GE, Verts
Fabian Molina, Conseil national, ZH, PS	Felix Wettstein, Conseiller national, SO, Verts
Martin Docourt, Conseiller national, NE, PS	Gerhard Andrey, Conseiller national, FR, Verts
Laurence Fehlmann Rielle, Conseillère nationale, GE, PS	Alia Chaker Mangeat, Députée au Grand Conseil Genevois, Centre
Valérie Piller Carrard, Conseillère nationale, FR, PS	Christina Meissner, Députée au Grand Conseil Genevois, Centre
Céline Widmer, Conseillère nationale, ZH, PS	Patricia Bidaux, Députée au Grand Conseil Genevois, Centre
Kilian Baumann, Conseiller national, BE, Verts	Dilara Bayrak, Députée au Grand Conseil Genevois, Verts
Christophe Clivaz, Conseiller national, VS, Verts	Caroline Marti, Députée au Grand Conseil Genevois, PS
Fabien Fivaz, Conseiller national, NE, Verts	Djawed Sangdel, Député au Grand Conseil Genevois, Libertés et Justice Sociale
Balthasar Glättli, Conseiller national, ZH, Verts	Lionel Dugerdil, Député au Grand Conseil Genevois, UDC
Raphaël Mahaim, Conseiller national, VD, Verts	Marc Falquet, Député au Grand Conseil Genevois, UDC
Sophie Michaud Gigon, Conseillère nationale, VD, Verts	
Katharina Prelicz-Huber, Conseillère nationale, ZH, Verts	